

EDITORIAL

Grande soif

LE gouvernement Benkirane, avec son ministre des Finances Boussaïd, a certes redressé deux des grands dossiers dont il a eu la charge: la retraite des fonctionnaires et les milliards jetés par-dessus les frontières, pour subventionner les hydrocarbures. Le redressement n'est fait qu'à moitié seulement, il faudra s'y remettre rapidement.

En attendant, on a toujours un Etat assoiffé.

Au Maroc, on connaît la chanson: l'Etat assoiffé cherche de quoi boire dans les comptes des entreprises.

Pour ne pas se faire tondre trop vigoureusement (et trop dangereusement!), les entreprises publiques ayant assez de pouvoir et les entreprises privées qui le peuvent, cachent leurs surplus dans des investissements.

Elles font bien d'agir de cette manière. Sans cela, la débîne deviendrait générale et le taux de croissance serait encore plus petit qu'il ne l'est aujourd'hui.

Ceci n'épuise pas le sujet: tous les Etats dotent leurs services fiscaux d'outils spécifiques pour faciliter l'approvisionnement des caisses publiques. Entre autres: le rejet des comptabilités et les reconstitutions.

Les statistiques concernant le recours à ces outils ne sont pas fournies aux élus en même temps que les documents du projet de loi de finances. C'est fâcheux, car ces deux outils, s'ils sont légaux, n'en heurtent pas moins l'idée de légitimité qu'un système fiscal doit s'attacher à créer autour de lui.

Le rejet et la reconstitution forcés sont un peu comme l'état d'exception. Ils ne valent que servis, parcimonieusement, à des «clients» bien spécifiques, ceux qui alimentent l'économie informelle. Pas aux entreprises modernes et transparentes qui payent déjà l'essentiel des impôts. Ou bien, plus embarrassant, aux experts et auditeurs qui contesteraient l'interprétation fiscale. □

Nadia SALAH

EXCLUSIF

Affaire CIH

Les révélations du rapport d'expertise

- Les 3 milliards de DH «dilapidés» largement revus à la baisse!
- Les créances en cause suffisamment couvertes par les garanties
- La défense fait appel contre un jugement inattendu

Voir Analyse pages 3 à 5

Après la COP, la gueule de bois

DOULOUREUX réveil pour Marrakech après la COP22. La destination, qui comptait sur l'effet médiatique de l'évènement d'envergure qu'elle vient d'abriter, est rattrapée par la réalité. Le taux de remplissage, qui a flambé pendant le mois de novembre, retombe comme un soufflé, les marchés émetteurs n'ayant pas pour autant redécollé. La France ne se relève toujours

pas de ses attentats et reste préoccupée par son agenda électoral. La Grande-Bretagne est plombée par le Brexit, et les budgets de promotion de l'ONMT sont en baisse. Tout ce que Marrakech a pu récolter, ce sont des artères embellies, une plus grande confiance en elle, et la perspective de pouvoir réaliser d'autres manifestations d'une telle ampleur. □

Voir page 12

■ **Marché obligataire: Levée record pour l'OCP**

Voir page 8

■ **L'opacité règne toujours dans le sport**

Voir page 6

■ **Les travaux reprennent pour Sindibad Beach Resort**

Voir page 11



Expliquer la radicalisation

Par Asma Lamrabet

Voir page 29

Retraite fonctionnaires
Ce qui changera au 1er janvier

Voir page 13